

# Pour une mort sereine !

## La Lettre d'Information du collectif "Pour une mort sereine !"

### Lettre d'information n°52

## Questions sans réponse

Une fois de plus l'Assemblée générale, tenue cette année le 10 octobre à Dijon, a montré la considération de la gouvernance de l'ADMD pour ses adhérents.

En effet, nous n'avons eu aucune réponse, écrite ou orale aux questions ci-dessous, posées par des adhérents soucieux du bon fonctionnement de l'association et de l'avancée du projet partagé par tous et raison de notre adhésion : obtenir une loi qui permette à chacun de gérer sa fin de vie.

### Nos questions :

#### ***Quel est le bilan des 2 groupes suivants ?***

- interventions des **19 délégués nationaux** nommés auprès du président ?
- le **groupe « Jeunes »** : les activités communes avec les délégations sont-elles encouragées ?

#### ***Où en sont les actions en cours ?***

- **proposition de loi sur la fin de vie** adoptée lors de l'AG du 8 octobre 2018 ?
- projet « **maison de fin de vie** » ?

#### ***A propos des délégations :***

- plan d'action du C.A. pour éviter les **délégations orphelines** ?
- Rôle et place des délégations pour **l'écoute et l'accompagnement des adhérents** ?

L'inscription à l'ordre du jour de l'AG avait été demandée explicitement pour certaines questions : de fait il n'en a rien été, preuve de la volonté de ne pas les prendre en compte ? Il est vrai que l'ordre du jour a été publié dans le journal du mois de juin et donc mis au point par le CA au cours de sa réunion du 6 juin, soit plus de 4 mois avant la date de l'AG et bien avant que les adhérents ne reçoivent les documents correspondants. Une bonne façon de verrouiller les débats en refusant de facto toute question des adhérents.

Le collectif Pour une Mort Sereine dénonce ce comportement permanent d'indifférence aux questions posées, qui est indigne d'une association se prétendant démocratique.

Le 25 novembre 2020

par le collectif "Pour Une Mort Sereine"

**Tenez-vous informés, consultez régulièrement notre site internet**

**<https://www.pourunemortsereine.org/>**

Toutes nos informations sont consultables sur le site

<https://www.pourunemortsereine.org>

Retrouvez-nous sur facebook par le lien

<https://www.facebook.com/pg/MortSereine/posts/>

et sur Twitter : @MortSereine

Pour nous contacter : [contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org) et

[pourunemortsereine@gmail.com](mailto:pourunemortsereine@gmail.com)

### **Très important pour la diffusion de notre information**

Afin d'en assurer une diffusion la plus large possible, nous vous demandons de bien vouloir transférer cette lettre d'information aux adhérents de votre connaissance en leur indiquant qu'ils pourront recevoir directement nos prochaines lettres d'information en nous communiquant leur adresse électronique à '[contact@pourunemortsereine.org](mailto:contact@pourunemortsereine.org)' : nous les ajouterons à notre liste.

Visitez notre site "Pour une mort sereine !"

En 2017, Madeleine COMTE-SPONVILLE, Bernard SENET et Robert WOHLFAHRT ont été élus au Conseil d'Administration de l'ADMD sur la liste "Pour une mort sereine !" Bernard SENET a démissionné et oeuvre à présent au sein de l'association "LE CHOIX, Citoyens pour une mort choisie"

Collectif "Pour une mort sereine"  
e-mail :  
pourunemortsereine@gmail.com  
webmaster :  
contact@pourunemortsereine.org



Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}.  
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur collectif AG 2017.  
[Se désinscrire](#)

Envoyé par



© 2017 collectif AG 2017

Lettre d'Information du collectif "*Pour une mort sereine* !"